

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Langues, littératures et civilisations étrangères

- Université Stendhal - Grenoble 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Culture, création, langage, apprentissage

Établissement déposant : Université Stendhal - Grenoble 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) de l'Université Stendhal - Grenoble 3 se décline en cinq spécialités : *Etudes germaniques*, *Etudes slaves*, *Etudes anglophones*, *Etudes ibériques et ibéro-américaines*, *Etudes italiennes*. Une convention est en acte avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour la spécialité *Etudes slaves*. Les cours se déroulent en formation initiale à l'Université Stendhal - Grenoble 3, campus Saint Martin d'Hères.

Le master LLCE a fonctionné comme formation à l'enseignement jusqu'à la création des masters MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Il maintient actuellement la préparation au concours de l'agrégation, mais son objectif principal est la formation à la recherche.

Avis du comité d'experts

Le master LLCE de l'Université Stendhal - Grenoble 3 propose, de manière classique, une formation à la recherche dans les champs traditionnels en Langues que sont la littérature, la linguistique, la civilisation, complétée de spécialisations propres à chacune des langues traitées. En M1, une unité d'enseignement (UE) Méthodologie et une UE Ouverture constituent un tronc commun à toutes les spécialités linguistiques. Les cours de l'UE Méthodologie, en français, permettent d'asseoir les bases épistémologiques pour l'activité de recherche de l'étudiant. Il est totalement justifié de proposer ces cours en français pour l'ensemble des étudiants tant du point de vue pédagogique et scientifique que d'organisation du master. En M2, les différentes spécialités fonctionnent parallèlement, dans une organisation pédagogique qui vise la rédaction d'un mémoire de recherche présenté en fin de S4 après un rapport d'étape rendu en fin de S2.

La mobilité internationale sortante, indispensable dans un master recherche en LLCE, est fortement encouragée, bien qu'elle ne soit pas obligatoire. Il existe des conventions de recherche et des liens pérennes avec de nombreuses universités étrangères ainsi qu'un adossement à des équipes de recherche reconnues (ILCEA - Institut des langues et cultures d'Europe et d'Amérique, CEMRA - Centre d'études sur les modes de la représentation anglophone, GERCI - Groupe d'études et de recherche sur la culture italienne). Aussi le master LLCE de l'Université Stendhal - Grenoble 3 permet aux étudiants de bénéficier d'un environnement adapté à une formation à la recherche rigoureuse et scientifiquement fondée. Le taux de poursuite d'études en doctorat est néanmoins insignifiant (en moyenne moins de 1 % par promotion), ce qui est un problème majeur pour un master qui, après la fermeture du parcours de formation à l'enseignement et à défaut d'autres projets professionnalisants (actuellement à l'étude), se consacre presque essentiellement à la formation à la recherche.

La baisse conséquente des effectifs après la création des MEEF (en M1 passant de 203 à 52 sur les cinq dernières années), particulièrement en études germaniques, ibériques et italiennes, constitue également une réelle difficulté, cependant rencontrée largement par beaucoup d'autres formations similaires. Les exceptions de fonctionnement des spécialités *Etudes slaves* et *Etudes italiennes*, exceptions qui en l'état ne sont pas totalement explicitées, pourraient, si repensées et élargies, apporter un début de solution aux problèmes qui marquent le master LLCE : pour la spécialité *Etudes slaves*, une cohabilitation avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 permet parallèlement une admission sur dossier au master professionnel en *Etudes slaves* de Lyon 3 ; pour la spécialité *Etudes italiennes*, il existe de nombreux cours mutualisés entre cette formation et la spécialité *Etudes françaises-études italiennes* du master *Lettres-langues*. Vraisemblablement, une généralisation du principe de double diplôme ou de mutualisation de cours serait de nature à résoudre les problèmes d'effectifs, et peut-être aussi les faibles inscriptions en doctorat, l'insertion dans un groupe plus large étant globalement motivante pour la poursuite des études.

Le spectre large de spécialités linguistiques et disciplinaires présent largement dans les enseignements de l'UE de méthodologie (didactique des LVE, linguistique générale, lecture de l'image, critique littéraire, historiographie, histoire des idées) est une force et une faiblesse de la formation. Bien que l'équipe pédagogique, composée d'enseignants-chercheurs très actifs dans les équipes d'accueil (EA) de l'université soit ample et efficace, maintenir une telle variété de matières pour des effectifs en baisse sans s'adosser encore davantage à d'autres formations de l'université (masters *Lettres-langues*, *Lettres et arts du spectacle*, *Sciences du Langage*, *Langues étrangères appliquées*, etc.) paraît difficile.

En termes de pilotage, le dossier ne précise pas la composition et les missions du conseil de perfectionnement, pas davantage les travaux menés par cette instance. Il est simplement indiqué que ce conseil se réunit une fois par trimestre, sans la présence des étudiants, ce qui est regrettable.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les EA en Langues de l'Université Stendhal - Grenoble 3 ont été réorganisées en septembre 2014, ce qui, à ce stade, ne facilite pas, l'analyse des principaux axes de recherche. L'articulation entre le contenu de la formation et l'activité des EA n'est pas toujours lisible, bien que les séminaires de master coïncident dans certains cas avec les séminaires des EA.
Place de la professionnalisation	Le parcours professionnalisant pour le professorat n'existe plus depuis la création des MEEF. D'autres parcours, alternatifs à la formation à la recherche, sont à l'étude, sans davantage de précisions sur les projets envisagés. L'UE Stage Professionnel, optionnelle, constitue une ouverture, mais repose sur l'initiative des étudiants. Il est nécessaire et urgent de poursuivre les travaux portant sur les possibilités de sorties professionnelles pour les étudiants de ce master et d'en tenir compte afin d'adapter les enseignements ou prévoir des collaborations avec d'autres formations du site.
Place des projets et stages	Le mémoire, préparé sur les deux années avec un rapport de recherche à la fin du M1, est le projet clé du master. Un stage en entreprise (validé dans l'UE Stage Professionnel) est possible pour les étudiants qui n'effectuent pas de séjour de recherche à l'étranger, ce qui constitue une exploration importante alternative aux parcours recherche.
Place de l'international	Le master LLCE accueille un nombre important d'étudiants étrangers. La mobilité sortante (Erasmus, stage de recherche dans convention propre au master, convention bilatérale de l'université) est fortement conseillée. Les départs réels semblent variables selon les langues, dont le taux ne peut être précisé faute de connaître le nombre d'inscrits par spécialité chaque année.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement hors de l'Université Stendhal - Grenoble 3 est faible. Les passerelles qui existaient entre parcours enseignement et parcours recherche sont rendues caduques par la création des MEEF. Restent actives la passerelle avec le master <i>Lettres-langues</i> spécialité italien et celles avec les masters <i>Lettres et arts du spectacle</i> et <i>Sciences du langage</i> , mais les modalités de ces deux dernières ne sont pas spécifiées. Il n'existe pas de passerelle avec le master <i>Langues étrangères appliquées</i> , ni de préparation au master de <i>Journalisme</i> , alors que ces deux formations seraient susceptibles d'offrir des débouchés significatifs aux étudiants inscrits en LLCE.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements s'effectuent en présentiel. Les étudiants sont formés non seulement à l'utilisation d'outils numériques, mais aussi à la création de projets numériques.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait, de manière traditionnelle, en contrôle continu et examens finaux, sans note éliminatoire et avec compensation entre UE.

Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences s'effectue par le biais de l'ADD qui comporte une maquette descriptive précise des enseignements suivis.
Suivi des diplômés	Les modalités du suivi des diplômés ne sont pas clairement explicitées. Les enquêtes existantes sont désormais désuètes car elles intègrent le parcours de formation à l'enseignement qui n'existe plus. Un annuaire des anciens de l'établissement est en cours de réalisation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Des évaluations des enseignements par les étudiants ont commencé en 2011-2012. C'est au niveau du Conseil de perfectionnement de master, par l'initiative du DETU (directeur des études), qu'elles sont prises en compte. On regrette que les étudiants ne soient pas associés à cette instance.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Couverture de tous les champs de spécialisation typique des masters LLCE, avec tronc commun de préparation théorique, en français, pour toutes les spécialités linguistiques, ce qui est utile à la cohésion du master et à la programmation commune et scientifiquement justifiée.
- Dimension internationale de la formation.
- Bonne intégration aux milieux culturels et associatifs locaux.

Points faibles :

- Effectifs en forte diminution, au point d'affecter le fonctionnement de la formation.
- Absence de dimension professionnelle alternative à la formation à la recherche.
- Très peu de poursuites d'études en doctorat.

Conclusions :

Comme la plupart des formations classiques en master recherche LLCE, le master de l'Université Stendhal - Grenoble 3 fait face aux diminutions importantes d'étudiants : les raisons de ces diminutions dépassent largement les possibilités d'action du pilotage de la formation, mais des projets alternatifs pourraient être mis en place pour y faire face, notamment en termes de professionnalisation.

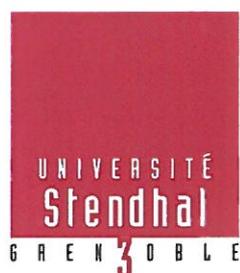
Les contenus de la formation sont riches, complets et scientifiquement justifiés, cependant les inscriptions en doctorat sont très insuffisantes pour un master qui est désormais presque exclusivement orienté vers la recherche. Il conviendrait de mener une étude sur ce point, vraisemblablement à partir d'une analyse rigoureuse du devenir des diplômés par spécialité permettant d'identifier les raisons qui les conduisent à ne pas s'engager dans une poursuite d'études.

Éléments spécifiques de la spécialité Etudes slaves

Cette spécialité fait l'objet d'une cohabitation avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 et permet une admission sur dossier au master professionnel en *Etudes slaves* de cet établissement.

Place de la recherche	Les EA en Langues de l'Université Stendhal - Grenoble 3 ont été réorganisées en septembre 2014, ce qui, à ce stade, ne facilite pas l'analyse des principaux axes de recherche. L'articulation entre le contenu de la formation et l'activité des EA n'est pas toujours lisible, bien que les séminaires de master coïncident dans certains cas avec les séminaires des EA.
Place de la professionnalisation	Le parcours professionnalisant pour le professorat n'existant plus depuis la création des MEEF, il est incontournable de poursuivre et d'amplifier le partenariat avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 qui permet aux étudiants d'envisager une orientation professionnelle effective.
Place des projets et stages	Le mémoire, préparé sur les deux années avec un rapport de recherche à la fin du M1, est le projet clé du master. Un stage en entreprise (validé dans l'UE Stage Professionnel) est possible pour les étudiants qui n'effectuent pas de séjour de recherche à l'étranger, ce qui constitue une exploration importante alternative aux parcours recherche. Cette possibilité devrait être encouragée pour les étudiants inscrits en spécialité <i>Etudes slaves</i> .
Place de l'international	Le master LLCE accueille un nombre important d'étudiants étrangers. La mobilité sortante (Erasmus, stage de recherche dans convention propre au master, convention bilatérale de l'université) est fortement conseillée. Le taux des départs réels ne peut être calculé faute de connaître le nombre d'inscrits par spécialité par an, seul est connu le nombre de diplômés qui est de quatre en 2010 et trois en 2011.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dossier ne fournit pas d'informations spécifiques à cette spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements s'effectuent en présentiel. Les étudiants sont formés non seulement à l'utilisation d'outils numériques, mais aussi à la création de projets numériques.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait classiquement en contrôle continu et examens finaux, sans note éliminatoire et avec compensation entre UE.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences s'effectue par le biais de l'ADD qui comporte une maquette descriptive précise des enseignements suivis.
Suivi des diplômés	Les modalités du suivi des diplômés ne sont pas clairement explicitées. Les enquêtes existantes sont désormais désuètes car elles intègrent le parcours de formation à l'enseignement qui n'existe plus. Un annuaire des anciens de l'établissement est en cours de réalisation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Des évaluations des enseignements par les étudiants ont commencé en 2011-2012. C'est au niveau du Conseil de perfectionnement de master, par l'initiative du DETU, qu'elles sont prises en compte. On regrette que les étudiants ne soient pas associés à cette instance.

Observations de l'établissement



Réponse au HCERES sur l'évaluation des formations de 2014

Master mention Langues, Littératures, Civilisations étrangères Réponse de l'établissement

N° de dossier : S3MA160010628

L'établissement remercie les experts pour leur étude attentive du dossier d'auto-évaluation de la mention de master *Langues, littératures, civilisations étrangères* (LLCE). L'évaluation qui est proposée met en avant les qualités de la formation en matière d'adossement à la recherche et la qualité de l'insertion de la formation dans son environnement socioprofessionnel, en mettant l'accent sur les liens avec les structures culturelles du bassin grenoblois. Il s'agit là d'axes principaux autour desquels est construite la réflexion de l'équipe pédagogique de la mention, au cours de la période évaluée et, de manière renforcée, dans le cadre de la préparation de la nouvelle offre de formation.

L'équipe pédagogique de la mention a également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans la formation, dont elle ne manquera pas de tenir compte dans la nouvelle offre et pour lesquels la réflexion est déjà bien avancée. Elle a été ainsi particulièrement sensible à la contextualisation des faiblesses que peut rencontrer la formation (création des ESPE et fragilité des formations de type LLCE en France). L'évaluation rejoint en effet globalement l'auto-évaluation faite par l'équipe pédagogique, qui constate aussi que le Master LLCE ne fonctionne plus de façon satisfaisante comme formation à l'enseignement, depuis la création des masters MEEF. À partir de ce constat, elle s'attelle depuis l'année dernière pour proposer des solutions qui permettront à la mention de conserver ses points forts (richesse de l'offre, dimension internationale, bonne interaction avec les milieux culturels), tout en palliant aux faiblesses qui y sont liées, notamment baisse des flux et absence d'une dimension

Présidence

professionnelle autre que la recherche et l'enseignement. La réflexion est ainsi avancée sur plusieurs points soulevés dans le rapport :

- **Une offre de formation renouvelée** : La réflexion menée dans ce sens prend en compte les formations déjà en place sur le site et dans l'académie, pour éviter les doublons, mais aussi la nouvelle offre de formation proposée par la Licence LLCE, afin de proposer une articulation entre les deux formations dans le cadre, par exemple, de la préparation aux métiers du patrimoine et du tourisme. L'équipe pédagogique propose ainsi, dans la nouvelle offre, des cursus adaptés à d'autres métiers, appuyés sur les techniques de recherche, la culture générale et une solide connaissance des langues et des cultures étudiées. La préparation à l'insertion professionnelle sera renforcée à travers des compétences transversales (gestion de projet, humanités numériques, etc.), la connaissance des milieux professionnels et des métiers ciblés ; des cours professionnalisants assurés par des intervenants extérieurs ; l'acquisition d'une expérience professionnelle par des stages et des projets tutorés, désormais obligatoires pour tous les étudiants, soit au niveau national (accompagnés par le BAIP), soit au niveau international (accompagnés par les Relations Internationales). L'effet de cette nouvelle refonte du Master LLCE, ainsi que le renforcement des liens avec le monde professionnel par le biais de stages et de projets devraient conduire les diplômés à une insertion professionnelle ou des poursuites d'études qui correspondent à leurs projets.

En matière de **diversification des débouchés**, la réflexion en cours aboutit à la construction d'une offre de formation qui permet à la mention, tout en demeurant orientée vers les métiers de l'enseignement et de la recherche, de proposer, par une organisation en options générales ou spécifiques à un parcours, des déclinaisons professionnelles possibles dans d'autres domaines d'activités :

- métiers du livre et de l'édition (traduction littéraire, éditions et rééditions critiques, publications numériques, formation des libraires et bibliothécaires, critique littéraire pour presse écrite) ;
- Histoire culturelle des arts et de la littérature (conférencier pour voyages culturels, croisières-découvertes, guides de musées, conseil et expertise pour l'organisation d'expositions, de festivals, de concerts, promotion d'artistes, inspecteur de la création artistique et culturelle (concours catégorie A)) ;
- Médiation culturelle et valorisation des patrimoines culturels des aires concernées ;
- Formateur en culture des Droits de l'homme, consultant pour archives, musées et institutions publiques.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique est en passe de tisser des liens avec d'autres formations spécialisées sur le site et s'appuiera sur un recours à des intervenants extérieurs spécialisés dans ces domaines.

La réflexion actuelle vise enfin à renforcer les liens avec les partenaires du site, régionaux et internationaux, à travers le développement de co-accréditations et/ou de

Présidence

doubles diplômations internationales. Dans le cadre de la coordination de l'offre de formation de site, un rapprochement est fait avec l'Université de Savoie Mont Blanc en vue d'une co-accréditation de la mention LLCE qui est appelée à inclure, sous réserve d'accréditation, un parcours spécifique à l'USMB. De même, l'équipe pédagogique s'attelle déjà à généraliser le principe du double diplôme (recommandé par l'HCERES). Dans la nouvelle offre de formation du master, la spécialité « Études italiennes » devient le parcours en double diplôme « Études françaises-Études italiennes » avec deux options : une option internationale avec l'université de Padoue et une option locale à Grenoble. De même, le parcours « Études anglophones » a un projet à l'étude pour des coopérations en matière d'échanges d'étudiants de master, dans le cadre de programmes de recherche de l'ILCEA4/CEMRA, avec le Canada (St John's Newfoundland), avec l'Inde (Jawaharlal Nehru University, New Delhi) et la Grande Bretagne (St John's University, York). Le parcours « Études slaves » devrait reconduire la co-accréditation avec Lyon 3-ENS tout en se renforçant par un projet de coopération avec l'Université de Nijni. Le parcours d'Études ibériques est, enfin, en discussion avec l'Université Lyon 2-ENS pour des coopérations ciblées entre les masters concernés.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique souhaite, en complément des remarques qui ont été communiquées pour le dossier du Champ « Culture, création, langage, apprentissage » dans lequel la formation s'insère, apporter quelques précisions et observations sur l'évaluation de la mention :

- En matière de **mutualisation des enseignements**, la mention est déjà construite sur un principe de cours communs entre les différents parcours au sein du tronc commun et à travers la proposition d'enseignements de chaque spécialité et de la mention Lettres et Arts du spectacle en ouverture aux autres spécialités. Par ailleurs, en fonction des effectifs, des mutualisations de cours sont effectuées avec les masters MEEF (notamment au niveau de l'UE Recherche dont une partie des cours proposés relèvent du tronc commun de la mention) et avec la préparation à l'agrégation dans les trois spécialités concernées. La nouvelle offre de formation prévoit aussi davantage d'ouvertures aux autres mentions de l'établissement (« Arts, Lettres, Civilisation », « Création artistique », « Didactique des langues », « Sciences du langage ») pour permettre notamment aux étudiants de construire leur projet personnel et professionnel en acquérant une bi-compétence. L'équipe pédagogique reste toutefois attachée au maintien d'une part significative d'enseignements dans la langue de spécialité, qui représente l'essence et la spécificité de la formation LLCE.
- Pour la **poursuite d'études en doctorat**, nous renvoyons aux éléments de précision apportés à ce sujet dans la réponse à l'évaluation du champ « Culture, création, langage, apprentissage ». Notons toutefois que l'une des spécificités de la poursuite d'études des étudiants de la mention LLCE réside dans le fait que certains étudiants des spécialités Études anglophones, Études ibériques et ibéro-américaines et Études italiennes s'orientent, après le Master 2, vers la préparation de l'Agrégation d'anglais, d'espagnol et d'italien respectivement

Présidence

offerte par l'établissement, avant d'intégrer parfois une poursuite en doctorat en année n+2 ou n+3. Dans le cadre de la diversification des débouchés de la formation, la future offre de formation tente d'offrir aux étudiants en LLCE d'autres débouchés que l'enseignement secondaire (agrégation) et la recherche universitaire(cf. supra).

- Les **modalités de suivi des diplômés** ont été explicitées, conformément à la méthodologie adoptée par l'établissement, dans le dossier champ correspondant vers lequel nous renvoyons. Nous profitons de cette réponse pour préciser, à cet égard, que *Liens*, l'annuaire des anciens de l'Université Stendhal, a été lancé pendant la semaine OSE en janvier 2015 et devrait constituer un outil pertinent dont l'équipe pédagogique va s'emparer pour un meilleur suivi de ses diplômés.

Lise Dumasy
Présidente de l'université Stendhal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Dumasy', with a long horizontal stroke extending to the right.

Présidence